

La restauration de la cathédrale

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **7 (1869)**

Heft 49

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-180548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» uns servent constamment Dieu près de son trône,
 » tandis que les autres remplissent dans l'infinité
 » des mondes des missions dont ils ont à rendre
 » compte. C'est de l'accomplissement, du succès de
 » ces missions, que dépend leur position *hiérar-*
 » *chique*.

» Sur la terre, chaque être humain, chacun de
 » nous a son ange qui le suit pas à pas, le jour, la
 » nuit, partout et toujours. Les actions que vous
 » croyez les plus cachées, vos pensées les plus se-
 » crètes, rien n'échappe à l'infailible surveillance
 » de votre ange. Nos impressions mêmes seront
 » consignées dans *les rapports* qu'il adressera au
 » souverain juge. Il revêtira à vos yeux les formes
 » les plus diverses, telles que : oiseau, fleur ou
 » nuage. Il se transformera aussi parfois en homme
 » pour prouver qu'il est éternellement jeune.

» Tel est le rôle sublime des anges et chacun de
 » nous doit aspirer à le remplir un jour.

» Chaque racheté entrera d'après son mérite dans
 » l'une des trois hiérarchies et concourra plus tard
 » aux grâces supérieures du Très-Haut.

» Les pères de l'église, les hommes pieux de
 » tous les siècles n'ont jamais négligé d'adresser de
 » ferventes prières aux anges; prenons-les pour
 » exemple et n'oublions pas que sans le culte et
 » l'adoration des anges, *il n'y a point de salut.* »

Voilà, moins beaucoup de mots creux, la substance sinon le texte de cette savante dissertation, qui ne peut manquer d'avoir produit son effet sur un auditoire à la foi robuste.

Quant à moi, j'ai pris en profonde pitié les anges et les auditeurs de M. le curé; les anges qui, pour conquérir leurs grades, doivent faire des prodiges d'espionnage et de délation; les auditeurs, qui, s'ils sauvent leur âme, n'ont d'autre espérance que celle de devenir des espions de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe dans l'autre monde.

Puisse le concile œcuménique, dont les solennelles assises s'ouvriront à Rome la semaine prochaine, faire table rase de ces absurdités d'un autre siècle, qui, dans les pays catholiques, faussent l'idée de Dieu et opposent une barrière infranchissable à la civilisation et au progrès.

Thermes de Lessus, décembre 1869. L. C.

La restauration de la Cathédrale.

I

La gaité donne essor aux sentiments généreux et grands. C'est peut-être là le bon côté de nos nombreuses fêtes populaires. Le rapprochement des cœurs, les liens fraternels qui s'y resserrent, les paroles chaleureuses qui s'y prononcent, donnent lieu à des élans de vrai patriotisme et de saine philanthropie qui ne verraient peut-être jamais le jour dans le calme de la vie ordinaire.

Au printemps dernier, la Société des anciens Zofingiens fêta le 14 avril, anniversaire du canton de Vaud. Dans la chaleur des toasts portés, maintes bonnes idées furent exprimées; il en est une entre autres qui ne tarda pas à réunir toutes les sympa-

thies, celle de former une association ayant pour but la restauration de notre belle cathédrale.

Un comité provisoire fut nommé, avec mission d'examiner quels seraient les moyens les plus propres à assurer la réussite de l'œuvre. Après avoir adressé un appel à toutes les parties du canton, ce comité convoqua, pour le 19 novembre, une réunion publique à l'Hôtel-de-ville de Lausanne, afin de constituer définitivement la Société. L'assemblée, qui comptait une centaine de personnes, a nommé un comité chargé de recueillir les fonds nécessaires et décidé l'envoi au Grand Conseil d'une pétition demandant que le Conseil d'Etat soit invité à faire poursuivre les études relatives à la restauration du monument et à recevoir les dons volontaires.

La commission chargée de rapporter sur cet objet a été unanime pour proposer au Grand Conseil la résolution suivante, qui a été adoptée : « Le » Grand Conseil, s'associant aux sentiments exprimés dans la pétition du comité pour la restauration de la cathédrale, renvoie cette pétition au » Conseil d'Etat avec recommandation. »

L'idée fait du chemin et provoque de divers côtés de généreux élans. La *Société de Zofingue* nous promet, pour le courant de Décembre, une soirée artistique au profit de cette œuvre. La *Société de chant de Ste-Cécile* donnera aussi un concert dans le même but; et tout récemment, le conseil général de la Société cantonale des chanteurs vaudois a réuni les délégués de toutes les Sociétés vocales et instrumentales du canton pour s'entendre sur les moyens de doter la cathédrale d'un orgue convenable.

Puissent tous les enfants de la patrie vaudoise concourir à ces louables efforts. La cathédrale, vieux témoin des phases diverses de notre histoire, travail de plusieurs siècles, tant de fois détruit par l'incendie et tant de fois recommencé par la persévérance de la foi chrétienne, est chère à toute la famille vaudoise à laquelle elle appartient. Nous devons être fiers de conserver un des plus beaux monuments gothiques de la Suisse, un des plus beaux types de l'architecture du moyen-âge.

Nous donnerons dans nos prochains numéros des détails très curieux et peu connus relatifs aux diverses études qui ont été faites en vue de la restauration de la cathédrale. L. M.

Grâce à la désespérante lenteur avec laquelle se publie le *Bulletin officiel* du Grand Conseil, ce n'est que le jeudi 2 décembre que nous avons pu prendre connaissance de l'interpellation adressée par M. Mercier au Conseil d'Etat, dans la séance du 19 novembre, au sujet de l'introduction dans notre canton du système métrique.

L'interpellation de M. Mercier répondait à l'attente d'un grand nombre de personnes, désireuses de connaître les causes de la lenteur apportée par le canton de Vaud à l'exécution de la loi fédérale du 14 juillet 1868. On sait qu'à la suite d'un pétitionnement, auquel notre canton a pris une part importante, les autorités fédérales ont décidé, à la